

chambre d'agriculture

La mutualisation : un besoin, un élan

Les chambres d'agriculture départementales en Midi-Pyrénées sont faites pour s'entendre et travailler ensemble. C'est, en résumé, le sens des propos des intervenants présents hier à la chambre d'agriculture du Lot, à Cahors, à l'occasion d'une session plénière très constructive sur le thème de la mutualisation des actions, des moyens et des volontés. Le projet régional « Terre d'avenir » a été évoqué à cette occasion. André Cascailh, directeur adjoint de la chambre d'agriculture de Midi-Pyrénées et Jean-Claude Bessou, vice-président du conseil général chargé de l'agriculture, étaient invités à cette session. « Les chambres locales doivent encore

mieux travailler avec l'entité régionale, dans tous les domaines qui nous tiennent à cœur », déclare Christophe Canal, président de la chambre d'agriculture du Lot. Mutualisation, certes, mais en tenant compte des spécificités et des besoins de chaque territoire. En d'autres termes, chaque département peut être une force, un maillon fort de l'agriculture régionale. « Notre désir de mutualisation est réel, mais nous tenons également à défendre nos priorités et à conserver notre proximité départementale », poursuit Christophe Canal. Dans le cadre de cette politique de mutualisation qui se veut très concrète, cinq axes



Ch. Canal (à droite) a présidé la séance.

de travail ont été élaborés. « Il s'agit de cinq pôles : études économiques et perspecti-

ves, création de connaissances (fichiers d'informations, réseaux hydrauliques...), gestion quantitative de l'eau, ingénierie de formation, contrôle des machines à traire », énumère Christophe Canal ambitieux pour le département.

Ce type de session plénière (trois par an) permet aux responsables du monde agricole d'ouvrir le débat sur d'autres sujets. Dans le Lot, l'élevage, l'irrigation reviennent régulièrement au centre des préoccupations.

La mutualisation devrait justement permettre d'élargir les discussions et de proposer des solutions.

J.-L.G.